

VILLE DE



LA ROCHE-EN-ARDENNE

La Roche-en-Ardenne, le 24/06/2026

PAUL & PICARD
Notaires associés
Rue des Evêts, 5
6980 LA ROCHE EN ARDENNE

V. réf. : GVDE/9952
N. réf. : JPD/rg/urb/Notaire.
Dossier traité par : Roland Gillet - Tél. : 084/24.40.31
Coût : 50 €

Chers Notaires,

En réponse à votre demande de renseignements, nous pouvons vous communiquer que la parcelle cadastrée La Roche-en-Ardenne, 5^{ème} Division, Section F, n° 2058 d est située :

- en grande partie en zone d'habitat à caractère rural et le fond de la parcelle en zone agricole au plan de secteur Marche-La Roche.
- dans le périmètre du « Parc Naturel des Deux Ourthes ».
- en zone d'assainissement autonome au PASH entré en vigueur le 02.12.2005.
- en bordure d'une voirie régionale équipée en eau et en électricité.
- en zone résidentielle de faible densité (1) au schéma de développement communal entré en vigueur le 05.06.2016.

Un permis d'urbanisme relatif à la construction de trois habitations a été délivré le 04/07/2023 et aucune infraction urbanistique n'a été portée à notre connaissance. Le permis précise que l'affectation touristique est exclue.

Pour les autres points, il peut être répondu « néant ».

Les renseignements ci-avant vous sont fournis à titre indicatif.

Veuillez agréer, Chers Notaires, l'expression de nos salutations distinguées.

Par le Collège


C. Devuyt,
Directrice générale.


JP Dardenne,
Bourgmestre.